

Lancement du Marathon de la biodiversité dans la plaine de l'Ain

Dossier de la rédaction de H2o
 Avril 2021

Unis à Saint-Maurice de Roms, le préfet de l'Ain, secrétaire d'État chargé de la Biodiversité, Jean-Louis G... président de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, et Laurent Roy, directeur général de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse, ont donné le coup d'envoi du Marathon de la biodiversité. L'objectif est de planter 42 kilomètres de haies et de restaurer 42 mares sur le territoire de la plaine de l'Ain. Ces infrastructures agro-écologiques sont essentielles pour préserver la richesse de la faune et de la flore.

L'appauvrissement de la biodiversité en France est une réalité. 23 % des amphibiens sont en danger d'extinction (rapport UICN de mars 2021), tout comme 19 % des poissons d'eau douce et 28 % des crustacés d'eau douce. Déjà 20 % d'oiseaux ont disparu des milieux agricoles entre 2002 et 2018. Parmi les solutions pour enrayer ce phénomène : la restauration massive des éléments naturels du paysage rural, appelées infrastructures agro-écologiques (haies, mares, arbres isolés, murs de pierre sèche...). Pour les espèces dont le cycle de vie est lié aux milieux aquatiques (amphibiens, libellules certains mammifères et papillons...) c'est la garantie de pouvoir circuler entre des milieux aquatiques (trame bleue) et des milieux plus secs (trame verte) pour s'alimenter et se reproduire. Sur l'ensemble de ces lieux de vie appelés "trame turquoise", recréer ou préserver des habitats et des corridors écologiques est donc essentiel. En outre, les réseaux de haies et de mares permettent d'améliorer la qualité de l'eau, de limiter le ruissellement des eaux et de favoriser leur infiltration dans le sol. Ils rendent aussi des services aux agriculteurs en protégeant les cultures et les élevages des aléas du climat, en favorisant la pollinisation et la lutte biologique contre les ravageurs. Dans une certaine mesure, l'exploitation du bois issu d'un entretien mesuré des haies peut également contribuer à réduire la facture énergétique des acteurs du territoire.

Le Marathon de la biodiversité est une opération d'envergure qui vise à restaurer ou à créer un réseau bocager à l'échelle d'un territoire, avec pour cible 42 kilomètres de haies et 42 mares. L'appellation, décernée par l'agence de l'eau, récompense les efforts des acteurs locaux qui ont la volonté d'aboutir à un résultat ambitieux, en l'occurrence au défi sportif qu'est un marathon. L'agence de l'eau finance ce marathon dans le cadre de son programme d'intervention et plus particulièrement d'appels à projets Eau et Biodiversité qui vont mobiliser 55 millions d'euros sur la période 2019-2024. En 2021, cet appel à projets Eau et Biodiversité va apporter 10 millions d'euros pour les études et travaux des collectivités financés à hauteur de 70 %. Le Marathon de la biodiversité est ouvert à toutes les collectivités des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse.

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain